



SAISON 2023-2024

OPEN DES YVELINES BODY KARATÉ ÉQUIPES

DATE : 9 décembre 2023

SALLE : Centre sportif Le Roseau

ADRESSE : 2 grande rue verte – 78610 LE PERRAY EN YVELINES

CATEGORIE : Open

ENGAGEMENT : 6€ par équipe

Date limite d'inscription : **1^{er} décembre 2023**

Aucune inscription sur place



Paielement par CB en ligne uniquement

Samedi 9 décembre 2023

Contrôle :

08h45-9h00

Les horaires de contrôle sont susceptibles d'être modifiés selon le nombre d'inscription.

Les compétiteurs doivent présenter au contrôle :

- Le passeport sportif en règle (avec photo d'identité),
- L'autorisation parentale remplie dans le passeport pour mes mineurs.
- Inscription en ligne possible si le compétiteur a 2 licences minimum.

Le compétiteur peut se voir refuser l'accès à la compétition si le passeport n'est pas rempli correctement.

Tenues sportives :

- Tenue de Body-Karaté et être pieds nus.
- Le choix de la tenue est libre. Les compétiteurs porteront une tenue de sport (avec un haut débardeur ou un tee-shirt) qui sera adaptée à une pratique sportive.
- Ne sont pas autorisées les mini brassières et/ou « soutien-gorge », crop tops. Le torse doit être entièrement couvert. Les membres d'une même équipe doivent avoir une tenue identique.
- Tant sur le pantalon que sur le tee-shirt, peuvent être portés uniquement le qualificatif Body-Karaté, le logo fédéral FFK, l'écusson ou la sérigraphie du club. Le port de bijoux, tout autre vêtement ou équipement est interdit.
- Chaque compétiteur ou chaque équipe portera des mitaines de couleur rouge ou bleue. Les compétiteurs apporteront leurs propres mitaines.

Conditions de participation :

- Les membres d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même club.
- Un compétiteur ne peut s'inscrire que dans une seule équipe
- Les ententes sportives entre deux clubs sont autorisées.
- Il n'y a pas de contrainte de nationalité (1 étranger par équipe).
- Les équipes peuvent être constituées de 2 ou 3 personnes, mixtes et pas de catégories d'âges (14 ans minimum).

Contact :

M. MEYER Sébastien

Tél. : 06-64-24-85-64.

Mail : competitions @cdk78.fr

Site web : ffkarate.fr/yvelines78



BUDOFIGHT
Arts Martiaux & Sports de Combat



Déroulement :

La compétition est une démonstration sous forme d'une chorégraphie en musique. Chaque équipe propose et démontre une prestation libre.

En début de chaque tableau, les compétiteurs devront se saluer avant d'entrer sur les tatamis, puis effectuer un salut en début et fin de la chorégraphie.

Il est demandé deux chorégraphies de Body Karaté différentes avec obligation de réaliser pour chaque chorégraphie présentée :

- 2 techniques de poings différents
- 2 techniques de blocages différents
- 2 techniques de coups de pied différents
- 2 déplacements différents

Les compétiteurs devront changer de chorégraphie pour chaque tour soit 2 chorégraphies minimales afin d'alterner. Pour la finale, les équipes auront le choix de présenter l'une des chorégraphies de Body karaté réalisée jusqu'en demi-finales ou une nouvelle chorégraphie de Body Karaté.

Pour ces enchaînements de Body Karaté, les critères de notation porteront essentiellement sur la réalisation des techniques de karaté, mais seront aussi pris en compte les critères suivants :

- Variété quantitative et qualitative des mouvements et des enchaînements
- Niveau de difficulté technique
- Dynamisme
- Attitude générale en lien avec le karaté
- Tempo, respect du rythme musical
- Tonicité
- La synchronisation
- les enchaînements avec la musique

La dissociation de direction entre les compétiteurs est interdite.

Les éléments d'aérobic et les acrobaties ne seront pas autorisés.

La compétition est organisée en système de tableaux par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les équipes qu'ils ont battus).

La durée sera d'1 minute 30 (\pm 10 sec) des tours préliminaires à la finale. Le chronomètre démarre à partir de la première technique enclenchée.

Si la musique s'interrompt plus de 10 secondes, l'arbitre demandera au compétiteur ou à l'équipe de recommencer sa chorégraphie sans aucun impact sur la notation qui lui sera appliquée.

Le support musical :

Le support musical de la démonstration doit être sur une clé USB, de minimum 4GB, sur laquelle figure uniquement la musique de la chorégraphie présentée, qui sera remise à l'organisation. L'enregistrement de la musique devra être en format mp3.

L'équipe devra s'assurer que son support musical est en état de fonctionnement et prévoira un second support musical en cas de dysfonctionnement.

Contact :

M. MEYER Sébastien

Tél. : 06-64-24-85-64.

Mail : competitions @cdk78.fr

Site web : ffkarate.fr/yvelines78

